

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 81

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Juin 1968

Valable

« Valable », dans le sens où on l'emploie trop souvent aujourd'hui, est un cas typique d'anglicisme clandestin, comme dit Le Bidois. A l'origine, cet adjectif a un sens juridique : quittance valable, caution valable. Par extension, il a pris le sens d'admissible, acceptable : une raison, un argument valable. Littré ne mentionne que ces deux sens.

Depuis quelque temps, et surtout dans le domaine de la critique, on utilise ce terme dans le sens de « qui a de la valeur » : une œuvre valable, un écrivain valable... C'est qu'en anglais, *valuable* signifie aussi bien valable que précieux, riche, estimable, de valeur, de prix.

D'aucuns font valoir qu'au XVe siècle (on était alors très près encore du latin), « valable » était parfois employé dans le sens de « qui a du mérite ». Mais depuis lors deux notions très différentes se sont dégagées : la valeur et la validité. On dira qu'un billet de train est valable dix jours (validité), mais qu'une œuvre a de la valeur. Même si l'origine latine (*valere* = valoir) est la même, il n'y a pas de raison de confondre ces deux notions.

La confusion est telle aujourd'hui que sous l'influence de l'adjectif, on se met à utiliser « validité » dans le sens de « valeur ». On lit par exemple : « L'incontestable validité de cet écrivain » ! !

Dans une de ses « mises à l'index », l'Académie française a déclaré : « *Valable* ne doit pas être employé dans le sens de remarquable, efficace. »

Il sied enfin d'ajouter que dans l'expression « interlocuteur valable » — expressément dénoncée comme anglicisme par le dictionnaire Robert —, l'adjectif en cause est pris abusivement dans un autre sens encore : il s'agit d'un interlocuteur qualifié.

« Distribuer » la balle

Les commentateurs des rencontres de ballon rond ont la curieuse habitude d'utiliser le verbe distribuer, disant par exemple : Untel *distribue* (lance) la balle en avant, *distribue* (passe) le ballon à l'ailier droit.

On ne peut distribuer que plusieurs choses.

Instance

Il faut rappeler une fois de plus qu'une instance est une sollicitation pressante (demander avec instance), ou la série des actes d'une procédure (tribunal de première instance).

Ce n'est ni un tribunal, ni une autorité, ni un service officiel.

Le « coach » Ballabio

Ballabio est entraîneur, sélectionneur, maître de sport ou directeur technique (aux spécialistes de choisir).

Il n'est en tout cas pas un *coach* (terme qui désigne, en Angleterre, l'homme qui porte les valises de l'équipe).

« Structures »

Le mot « structure » est presque toujours employé, aujourd'hui, au pluriel, sans aucune nécessité. Cela ressortit au style ampoulé.

Pourquoi dire, par exemple, qu'il faut réformer *les structures* de l'université ? Ou que l'on conteste (sic) *les structures* de l'Etat ?

Refrain : on n'écrit pas « Monsieur le conseiller fédéral Celio », mais : « Monsieur Celio, conseiller fédéral », ou « le conseiller fédéral Celio ».